

**ÉTABLISSEMENT**

Communauté de Communes  
de la Vallée de l'Ubaye Serre  
Ponçon (04)  
4 avenue des 3 Frères Arnaud  
04400 Barcelonnette

# AVIS D'APPEL PUBLIC À LA CONCURRENCE TRAVAUX

## Pouvoir adjudicateur / Entité adjudicatrice

**Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur**

Communauté de Communes de la Vallée de l'Ubaye Serre Ponçon (04), Sophie VAGINAY RICOURT, 4 avenue des 3 Frères Arnaud, 04400 Barcelonnette, FRANCE. Tel : +33 492810493. Fax : +33 492811526. E-mail : iarnaud@ccvusp.fr.

**Adresse(s) internet**

Adresse générale du pouvoir adjudicateur / de l'entité adjudicatrice : <http://www.ccvusp.fr>  
Site du profil d'acheteur : <https://www.marches-securises.fr>

**Principale(s) Activité(s) du pouvoir adjudicateur**

Services généraux des administrations publiques.

**Le pouvoir adjudicateur agit pour le compte d'autres pouvoirs adjudicateurs : Non**

## Description du marché

**Objet du marché**

Terrassement et génie civil pour les colonnes de tri semi-enterrées à Uvernet Fours, Enchastrayes et Barcelonnette (04 400).

**Classification CPV (vocabulaire commun pour les marchés publics)**

45112500, 43310000

Code NUTS : FRL

## Caractéristiques principales

La livraison et la pose des colonnes dans les fouilles réalisées par l'entreprise de terrassements, seront effectuées par le fournisseur SULO. Une parfaite coordination devra être assurée entre les différents intervenants. Une planification prévisionnelle des interventions sera établie conjointement dans le cadre de la phase préparatoire une fois qu'une date de livraison sera confirmée par SULO.

Le planning validé devra impérativement être respecté par l'entreprise.

Chaque fouille impliquera 2 interventions : l'une pour l'ouverture en prévision de la livraison et de la pose par le fournisseur SULO ; l'autre pour le remblaiement après la pose des colonnes par le fournisseur SULO.

Le temps entre la réalisation de la fouille et la pose des colonnes devra être le plus court possible pour éviter tout risque d'effondrement et de chute. La fouille ouverte devra être sécurisée par l'entreprise et restera de sa responsabilité jusqu'à son remblaiement.

Le candidat devra préciser dans son mémoire justificatif la cadence envisagée, les moyens techniques et humains correspondants, ainsi que le délai d'exécution sur lequel il s'engage.

**Type de marché**

Travaux : Exécution

**Type de procédure**

Procédure adaptée

**La procédure d'achat du présent avis est couverte par l'accord sur les marchés publics : Non**

**Des variantes seront prises en considération : Non**

**Le présent avis correspond à un avis périodique indicatif constituant une mise en concurrence.**

**L'avis implique un marché public.**

**Division en lots : Non**

**Durée du marché ou délai d'exécution**

Durée en mois : 2 (à compter de la date de notification du marché).

## Conditions de délai

**Date limite de réception des offres ou des demandes de participation**

Vendredi 15 octobre 2021 - 12:00

**Délai minimum pendant lequel le soumissionnaire est tenu de maintenir son offre**

**Durée en jours : 120** (à compter de la date limite de réception des offres).

## Conditions relatives au marché

**Langues pouvant être utilisées dans l'offre ou la candidature autre que la langue française**

Français.

**Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat****Documents à produire obligatoirement par le candidat, à l'appui de sa candidature :**

- Copie du ou des jugements prononcés, si le candidat est en redressement judiciaire (si ces documents ne sont pas déjà demandés dans le cadre du formulaire DC2, ci-après).

- Déclaration sur l'honneur du candidat justifiant qu'il n'entre dans aucun des cas d'interdiction de soumissionner obligatoires prévus aux articles 45 et 48 de l'ordonnance n° 2015-899 du 23 juillet 2015 ou, pour les marchés publics de défense ou de sécurité, qu'il n'entre dans aucun des cas d'interdiction de soumissionner obligatoires prévus aux articles 45, 46 et 48 de l'ordonnance n° 2015-899 du 23 juillet 2015 et qu'il est en règle au regard des articles L. 5212-1 à L. 5212-11 du code du travail concernant l'emploi des travailleurs handicapés (si cette déclaration n'est pas déjà demandée dans le cadre du formulaire DC1, ci-après)

**Documents à produire à l'appui des candidatures par le candidat, au choix de l'acheteur public :**

- Présentation d'une liste des travaux exécutés au cours des cinq dernières années, appuyée d'attestations de bonne exécution pour les travaux les plus importants. Ces attestations indiquent le montant, l'époque et le lieu d'exécution des travaux et précisent s'ils ont été effectués selon les règles de l'art et menés régulièrement à bonne fin (documents à fournir en annexe du formulaire DC2, si celui-ci est demandé par l'acheteur public).

- Formulaire DC1, Lettre de candidature - Habilitation du mandataire par ses co-traitants  
(disponible à l'adresse suivante : <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-candidat-dc1-dc2-dc3-dc4>).

- Formulaire DC2, Déclaration du candidat individuel ou du membre du groupement  
(disponible à l'adresse suivante : <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-candidat-dc1-dc2-dc3-dc4>).

**Documents à produire obligatoirement par l'attributaire, avant la signature et la notification du marché public ou de l'accord-cadre (formulaire NOTI1) :**

- Si l'attributaire est établi en France, les attestations et certificats délivrés par les administrations et organismes compétents prouvant qu'il a satisfait à ses obligations fiscales et sociales ou un état annuel des certificats reçus (formulaire NOTI2).

**Autre justificatif / Commentaire :****Autre justificatif :**

L'acte d'engagement rempli et signé  
Le devis estimatif daté, complété et signé  
Un RIB  
Le mémoire technique  
Les déclarations de sous-traitance le cas échéant  
L'attestation de visite en annexe complétée

**Commentaire :**

La visite de site est optionnelle.  
Si une visite est effectuée, le soumissionnaire devra joindre l'attestation en annexe correctement complétée à son offre.  
Une visite des sites des travaux à réaliser peut-être réalisée à la demande des candidats.

Conformément à l'article R. 2123-5 du code de la commande publique, le pouvoir adjudicateur a prévu la possibilité de négocier mais se réserve le droit d'attribuer le marché sur la base des offres initiales sans mener de négociations.

**Critères d'attribution**

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération.

1: Prix 70%

2: Valeur Technique 30%

**Autres renseignements**

**Numéro de référence attribué au dossier par le pouvoir adjudicateur / l'entité adjudicatrice**

**Procédures de recours****Organe chargé des procédures de médiation**

Comité inter-régional de règlement am 22 BD Paul Peytral 13282 Marseille FRANCE.

**Adresses complémentaires****Adresse auprès de laquelle des renseignements d'ordre administratif peuvent être obtenus :**

Communauté de Communes 4 avenue des 3 Frères Arnaud , à l'attention de Etienne BADIA , 04400 Barcelonnette, FRANCE. Tél. +33 631654942. E-mail : [ebadia@ccvusp.fr](mailto:ebadia@ccvusp.fr). URL : <http://www.ccvusp.fr>.

**Date d'envoi du présent avis**

23 septembre 2021